LE POINT EN RECHERCHE

Juin 2011

Série socio-économique 11-005

Série sur le logement selon les données du Recensement de 2006 : Numéro 12 — Conditions de logement des ménages dans les centres urbains de taille moyenne du Canada (agglomérations de recensement)

En 2006, il y avait 111 agglomérations de recensement (AR) au Canada, qui formaient un ensemble disparate de collectivités, différentes les unes des autres en raison de leur taille, de leur schéma de croissance et des conditions de logement de leurs habitants. Les AR sont des centres urbains de taille moyenne ayant un noyau dont la population s'élève au minimum à 10 000 tout en étant inférieure à 50 000[1]. Le présent feuillet *Le Point en recherche*, qui prend appui sur les données du Recensement de la population de 2006, examine les conditions de logement des ménages dans les AR du Canada.

Les deux tiers des AR se trouvent en Ontario, au Québec ou en Colombie-Britannique

En 2006, environ 14 % (1,7 million) des 12,4 millions de ménages canadiens vivaient dans une AR. Environ les deux tiers des 111 AR du pays étaient situées en Ontario (28), au Québec (24) ou en Colombie-Britannique (22) (voir la figure 1). Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest avaient chacun une AR, tandis que le Nunavut n'en comptait aucune. On trouvait en Ontario 8 des 25 AR les plus grandes du Canada, de même que 8 des 25 AR les plus petites.

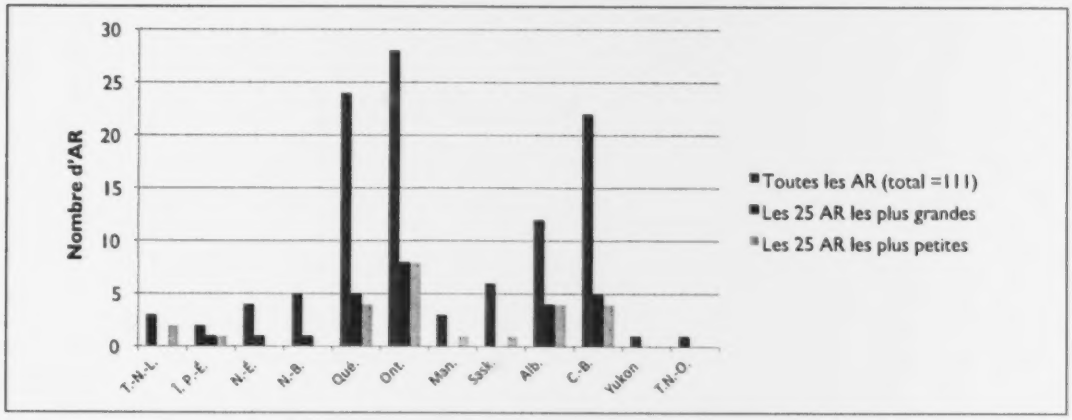

Figure 1 Répartition des AR de 2006 selon la province et le territoire et la taille des AR

[1] Les AR sont plus petites que les régions métropolitaines de recensement (RMR), qui ont une population totale de 100 000 habitants ou plus et un noyau urbain où vivent au moins 50 000 personnes. Les 33 RMR du Canada étaient le lieu de résidence d'environ 68 % des ménages du pays. Les conditions de logement des ménages vivant dans les RMR sont analysées dans le numéro 5 de la présente série, qui s'intitule *Régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada* et est disponible au www.SCHL.ca

Canada

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

La taille des agglomérations de recensement, mesurée en nombre de ménages, variait entre à peu près 3 600 ménages (Kitimat, C.-B.), et 43 700 ménages (Chatham-Kent, Ont.). Les 25 AR les plus petites comptaient entre 3 600 et 6 600 ménages environ, et les 25 AR les plus grandes, entre 23 000 et 43 700 ménages approximativement (voir le tableau à l'annexe A).

Changements concernant les AR survenus de 2001 à 2006

De 2001 à 2006, le nombre d'AR est descendu de 113 à 111. Six centres urbains qui étaient de grandes AR en 2001 sont devenus des RMR en 2006 : Moncton (N.-B.); Barrie, Brantford, Guelph et Peterborough (Ont.); et Kelowna (C.-B.). Magog (Qué.), qui était une AR en 2001, a été fusionnée avec la RMR de Sherbrooke (Qué.). Quant à Labrador City et à Gander (T.-N.-L.), elles ont cessé de correspondre à la définition d'une AR. Sept centres urbains sont devenus de nouvelles AR en 2006, leur population ayant dépassé la barre des 10 000 habitants durant la période intercensitaire : Bay Roberts (T.-N.-L.), Miramichi (N.-B.), Centre Wellington et Ingersoll (Ont.), Okotoks et Canmore (Alb.), ainsi que Salmon Arm (C.-B.).

En 2001, 1,8 million de ménages vivaient dans les centres urbains considérés alors comme étant des AR. En 2006, leur nombre était descendu à 1,7 million, surtout à cause du passage des AR les plus grandes au rang de RMR, un facteur qui n'a pas été compensé par la création des nouvelles AR. Les changements aux limites des centres urbains – territoires annexés à des municipalités ou cédés à des municipalités voisines – y sont également pour quelque chose[2].

Suppression faite de l'effet des changements aux limites et à la classification des régions urbaines, le nombre de ménages vivant dans les AR a augmenté de 7,2 % : il est passé de 1,6 million en 2001 à 1,7 million en 2006[3]. Ce rythme de croissance est semblable à celui du nombre de ménages dans l'ensemble du Canada, qui s'est accru de 7,5 % (voir le tableau 1). Environ 13 % de l'augmentation du nombre de ménages canadiens de 2001 à 2006 s'est produite dans les AR, et 76 %, dans les RMR.

Tableau 1 Répartition des ménages selon qu'ils habitent une RMR ou une AR, 2001 et 2006

	2001* En millions	2006 En millions	Variation en pourcentage %
Au Canada	**11,6**	**12,4**	**7,5**
Dans les RMR	7,7	8,4	8,5
Dans les AR	1,6	1,7	7,2
À l'extérieur des RMR/AR	2,2	2,3	4,5

* Les limites des régions de 2001 ont été ajustées pour correspondre à celles des régions de 2006.

Certaines AR ont connu une forte croissance de 2001 à 2006, d'autres ont diminué

Les 25 AR ayant les plus forts taux de croissance ont vu leur nombre de ménages augmenter de 15 % en moyenne, tandis que les 25 AR ayant le moins pris d'expansion ont enregistré une hausse d'un peu plus de 1 % en moyenne, et huit d'entre elles comptaient en 2006 moins de ménages qu'en 2001.

Parmi les 25 AR s'étant développées le plus rapidement, les taux de croissance oscillaient entre un peu plus de 9 %, à Brooks (Alb.), et 57 %, à Okotoks (Alb.)[4]. Parmi les 25 AR figurant au bas du classement, les taux allaient de +3 %, à Portage la Prairie (Man.), à -7,3 %, à Prince Rupert (C.-B.). Le tableau de l'annexe A montre la variation en pourcentage du nombre de ménages dans toutes les AR de 2006 et les classe en ordre selon leur taux de croissance ou de décroissance.

On trouvait en Alberta 10 des 25 AR ayant connu la plus forte expansion, ce qui témoigne de la vitalité du marché du travail dans cette province en 2006 et de la hausse des revenus qui y a attiré beaucoup de travailleurs (voir la figure 2). Le taux de croissance élevé des AR du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique pourrait être lié au fait qu'elles sont situées à proximité de l'une ou l'autre des trois plus grandes RMR du pays, c'est-à-dire Toronto, Montréal et Vancouver[5].

[2] Le tableau de l'annexe A énumère les AR dont les limites ont changé de 2001 à 2006.

[3] Pour supprimer l'effet des changements aux limites et à la classification, on a rajusté le nombre de ménages vivant dans les AR de 2001 en fonction des limites des AR de 2006. C'est la méthode qu'utilise Statistique Canada pour les données des recensements et la SCHL dans *Le Point en recherche* intitulé « Série sur le logement selon les données du Recensement de 2006 : Numéro 5 – Régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada ».

[4] Okotoks : nouvelle AR en 2006.

La Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick comptaient davantage d'AR ayant des taux de croissance faibles ou négatifs que les autres provinces. Bon nombre de ces AR sont situées dans des régions dont l'économie dépend partiellement ou entièrement de l'exploitation des ressources naturelles. Les quatre AR ayant vu leur nombre de ménages diminuer le plus (Prince Rupert, Kitimat, Quesnel et Terrace) se trouvent toutes dans le Nord de la Colombie-Britannique, une région tributaire de l'industrie forestière[6].

Besoins impérieux en matière de logement dans les AR : inférieurs à la moyenne nationale

Dans les AR, la proportion moyenne de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement était de 10,6 % en 2006. Elle était inférieure à la moyenne canadienne et à la moyenne des RMR, qui s'élevaient respectivement à 12,7 % et à 13,6 %. Dans le cas des ménages vivant ailleurs que dans une RMR ou une AR, c'est-à-dire dans les régions rurales ou les petits centres urbains de moins de 10 000 habitants, la

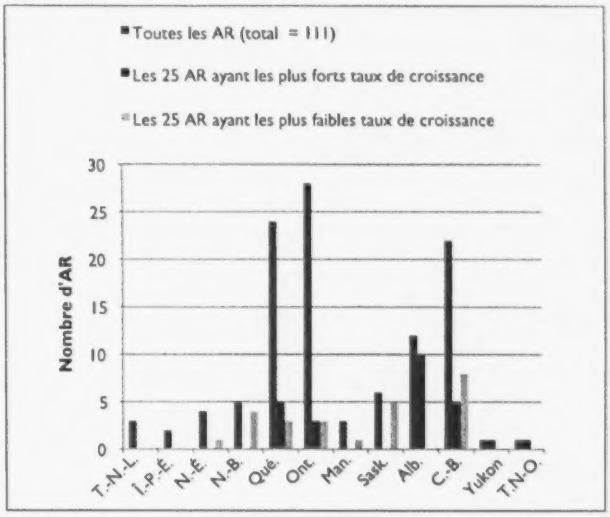

Figure 2 Répartition des AR de 2006 par province et territoire, selon qu'elles ont enregistré les plus forts ou les plus faibles taux de croissance de 2001 à 2006

Logement acceptable et besoins impérieux en matière de logement

On considère qu'un logement est **acceptable** s'il est de qualité convenable, de taille convenable et de prix abordable.

Un logement est de **qualité convenable** si, de l'avis de ses occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.

Un logement est de **taille convenable** si le nombre de chambres suffit, compte tenu de la taille et de la composition du ménage, au sens des définitions figurant dans la Norme nationale d'occupation (NNO). Selon cette norme, « suffisamment de chambres » signifie une chambre pour chaque couple d'adultes, chaque personne seule de 18 ans ou plus faisant partie du ménage, chaque couple d'enfants de même sexe âgés de moins de 18 ans et chaque fille ou garçon additionnel dans la famille, sauf s'il y a deux enfants de sexe opposé âgés de moins de cinq ans, qui peuvent alors partager la même chambre. Un ménage composé d'une personne seule peut occuper un studio (c'est-à-dire un logement sans chambre distincte).

Un logement est **abordable** s'il coûte moins de 30 % du revenu du ménage avant impôt. Les frais de logement comprennent, pour les locataires, le loyer et les coûts de l'électricité, des combustibles, de l'approvisionnement en eau et des autres services municipaux et, pour les propriétaires, les paiements hypothécaires (capital et intérêt), les impôts fonciers, les charges de copropriété le cas échéant, ainsi que les coûts de l'électricité, des combustibles, de l'approvisionnement en eau et des autres services municipaux.

On dit d'un ménage qu'il éprouve des **besoins impérieux en matière de logement** si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille ou abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes) situés dans sa localité.

L'**univers des ménages pris en considération en vue d'évaluer les besoins impérieux en matière de logement** comprend seulement les ménages privés non agricoles, non membres d'une bande et vivant hors réserve qui ont un revenu positif et dont le rapport frais de logement-revenu (RFLR) est inférieur à 100 %. Les frais liés aux résidences agricoles sont indissociables des frais liés aux autres bâtiments d'une ferme. Par ailleurs, les frais de logement ne sont pas recueillis pour les ménages (vivant dans les réserves ou hors réserve) qui voient ces frais pris en charge par leur bande. Aux fins de la mesure de l'abordabilité, la SCHL estime qu'il n'est pas possible d'interpréter un RFLR de 100 % ou plus, et, de ce fait, l'analyse ne tient pas compte des ménages auxquels un tel rapport s'applique, pas plus que des ménages dont le revenu est nul ou négatif. Parmi les 12,4 millions de ménages canadiens dénombrés lors du Recensement de 2006, 11,8 millions étaient inclus dans l'univers des ménages visés par l'évaluation des besoins impérieux en matière de logement.

[5] Statistique Canada, *Portrait de la population canadienne en 2006*, no 97-550 au catalogue, p. 35.

[6] *Op. cit.*, p 35.

fréquence moyenne des besoins impérieux était semblable à celle qu'on enregistrait dans les AR (voir le tableau 2). L'encadré intitulé « Logement acceptable et besoins impérieux en matière de logement » présente une définition des besoins impérieux en matière de logement et décrit l'univers des ménages à partir duquel ces besoins sont évalués.

Dans les AR, seulement 4,4 % des ménages propriétaires éprouvaient des besoins impérieux en matière de logement, contre 25,0 % des ménages locataires. Ces pourcentages sont inférieurs à ceux relevés à l'échelle nationale, tant pour les propriétaires que pour les locataires.

En 2006, les AR avaient un taux de propriétaires-occupants légèrement supérieur à la moyenne canadienne. Un peu plus de 70 % des ménages vivant dans les AR ont déclaré habiter un logement appartenant à un des membres du ménage, contre 69 %[7] de l'ensemble des ménages canadiens. Le fait qu'une proportion supérieure de ménages sont propriétaires de leur logement dans les AR, un facteur associé à une fréquence moindre des besoins impérieux en matière de logement, a contribué au pourcentage global relativement faible des ménages des AR qui étaient aux prises avec de tels besoins.

Dans les AR, le revenu et les frais de logement des ménages étaient inférieurs à la moyenne en 2006

En 2006, les revenus étaient moins élevés dans les AR que dans l'ensemble du Canada, tout comme les frais de logement. Dans les AR, le revenu moyen avant impôt des ménages était d'environ 63 400 $, ce qui correspond à 88 % de la moyenne canadienne[8]. Les frais de logement mensuels moyens se chiffraient à environ 770 $ chez les ménages vivant dans les AR, ce qui équivaut à 85 % du montant moyen que les ménages canadiens payaient tous les mois pour se loger (voir le tableau 3)[9]. Résultat : les rapports frais de logement-revenu (RFLR) étaient en moyenne un peu plus bas dans les AR que dans l'ensemble du pays, et la proportion moyenne de ménages aux prises avec des besoins impérieux en matière de logement était inférieure d'environ deux points de pourcentage à celle de l'ensemble du Canada[10].

Tableau 2 Pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement selon le statut d'occupation, 2006

	Tous les ménages	Ménages propriétaires	Ménages locataires
Au Canada	**12,7 %**	**6,3 %**	**27,2 %**
Dans les RMR	13,6 %	6,3 %	28,0 %
Dans les AR	10,6 %	4,4 %	25,0 %
À l'extérieur des RMR et AR	10,8 %	7,4 %	24,6 %

Toujours en 2006, les ménages propriétaires et locataires avaient, dans les AR, des revenus moyens avant impôt équivalant à un peu moins de 90 % de la moyenne canadienne. Leurs frais de logement correspondaient à 84 % et à 87 % de la moyenne nationale, respectivement. Le RFLR moyen des ménages propriétaires vivant dans les AR était inférieur de 1,4 point de pourcentage à celui des ménages propriétaires dans l'ensemble du pays. Dans le cas des ménages locataires aussi, le RFLR moyen était plus faible dans les AR, mais seulement d'un peu moins d'un demi-point de pourcentage.

La fréquence moyenne des besoins impérieux en matière de logement était la plus faible dans les AR ayant les taux de croissance les plus élevés

Dans les 25 AR ayant vu leur nombre de ménages croître le plus rapidement de 2001 à 2006, la proportion moyenne de ménages éprouvant des besoins impérieux en matière de logement (9,3 %) était plus faible que dans l'ensemble des AR (10,6 %) (voir le tableau 4). Cet écart est le fait des ménages locataires : la proportion de ménages locataires ayant de tels besoins était, dans ces 25 AR, d'environ quatre points de pourcentage moins élevée que dans l'ensemble des AR.

[7] Ces taux de propriétaires-occupants sont légèrement différents des estimations publiées par Statistique Canada, car ils sont fondés sur les ménages visés par l'évaluation des besoins impérieux en matière de logement, et non pas sur la totalité des ménages privés.

[8] Le revenu d'un ménage correspond à la somme du revenu de tous les membres du ménage, avant déduction de l'impôt sur le revenu. Les données sur le revenu recueillies dans le cadre du recensement sont celles de l'année civile précédant la tenue du recensement.

[9] Les frais de logement comprennent, pour les locataires, le loyer et le coût des services publics (électricité, combustibles, approvisionnement en eau et autres services municipaux) et, pour les propriétaires, les paiements hypothécaires (capital et intérêt), les impôts fonciers, les charges de copropriété le cas échéant, ainsi que le coût des services publics.

[10] Les RFLR sont calculés pour chaque ménage en divisant les frais de logement par le revenu du ménage, puis en déterminant la moyenne pour chaque groupe démographique.

Tableau 3 Revenu moyen, frais de logement et RFLR des ménages selon leur statut d'occupation, ménages canadiens et ménages des AR, 2006

		Revenu annuel moyen avant impôt des ménages $	Frais de logement mensuels moyens $	RFLR moyen %
Au Canada	**Tous les ménages**	**72 400**	**910**	**21,8**
	Propriétaires	85 900	980	18.7
	Locataires	41 900	730	28.9
Dans les AR	**Tous les ménages**	**63 400**	**770**	**20,6**
	Propriétaires	74 600	830	17.3
	Locataires	37 200	630	28.5

Les ménages vivant dans les AR ayant le plus pris d'expansion avaient en moyenne des frais de logement mensuels plus élevés que ceux qui habitaient les AR dont le taux de croissance était moyen ou parmi les plus faibles, mais leur revenu était lui aussi plus élevé, de sorte que leur RFLR moyen équivalait grosso modo à celui des ménages de l'ensemble des AR (voir le tableau 5). Les frais de logement mensuels étaient de 880 $ dans les AR les plus florissantes et ils dépassaient ainsi d'environ 130 $ ceux qu'on enregistrait dans les AR ayant une croissance moyenne et d'à peu près 210 $ ceux relevés dans les AR qui connaissaient les plus faibles taux d'expansion ou des taux négatifs. Dans les AR les plus vigoureuses, le revenu annuel moyen avant impôt des ménages était presque égal à celui de l'ensemble des ménages canadiens; il dépassait celui des AR ayant une croissance moyenne et celui des AR ayant les plus faibles taux d'expansion d'environ 10 600 $ et 12 500 $, respectivement.

Tableau 4 Pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement en 2006 selon leur statut d'occupation et le taux de croissance de leur AR de 2001 à 2006

	Tous les ménages	Ménages propriétaires	Ménages locataires
Canada	**12,7 %**	**6,3 %**	**27,2 %**
Toutes les AR	**10,6 %**	**4,4 %**	**25,0 %**
Les 25 AR ayant les taux de croissance les plus élevés	9.3 %	4.3 %	20.8 %
Les AR ayant des taux de croissance moyens	11.2 %	4.5 %	26.5 %
Les 25 AR ayant les taux de croissance les plus bas ou des taux négatifs	10.5 %	4.2 %	26.9 %

En 2006, les ménages des AR aux prises avec des besoins impérieux en matière de logement étaient, par rapport à la moyenne nationale, plus susceptibles de consacrer 30 % ou plus de leur revenu au logement, mais moins susceptibles de vivre dans un logement surpeuplé

En 2006, parmi les ménages vivant dans les AR qui éprouvaient des besoins impérieux en matière de logement, 93 % étaient dans cette situation à cause de la non-conformité de leur habitation à la norme de l'abordabilité. Cette proportion est supérieure d'environ 3,7 points de pourcentage à la moyenne canadienne (voir le tableau 6). Elle dépassait la moyenne nationale tant chez les propriétaires que chez les locataires.

Tableau 5 Revenu, frais de logement et RFLR moyens des ménages en 2006, selon le taux de croissance de leur AR de 2001 à 2006

	Revenu annuel moyen avant impôt des ménages $	Frais de logement mensuels moyens $	RFLR moyen %
Canada	**72 400**	**910**	**21,8**
Toutes les AR	**63 400**	**770**	**20,6**
Les 25 AR ayant les taux de croissance les plus élevés	71 500	880	20.8
Les AR ayant des taux de croissance moyens	60 900	750	20.8
Les 25 AR ayant les taux de croissance les plus bas ou des taux négatifs	59 000	670	19.6

En revanche, les ménages des AR aux prises avec des besoins impérieux en matière de logement étaient, en moyenne, moitié moins susceptibles d'occuper un logement surpeuplé que l'ensemble des Canadiens ayant de tels besoins. À peu près 8 % habitaient un logement de taille insuffisante, contre 15 % des ménages du pays éprouvant des besoins impérieux. Cette

tendance s'applique aux ménages des AR qui sont propriétaires autant qu'à ceux qui sont locataires.

Enfin, environ 16 % des ménages des AR ayant des besoins impérieux en matière de logement vivaient dans une habitation non conforme à la norme de la qualité, c'est-a-dire qui exigeait des réparations majeures. La proportion est à peu près la même parmi les ménages canadiens. La même tendance est observée dans le cas des ménages locataires : dans les AR et au Canada, une proportion semblable avaient des besoins impérieux à cause de la qualité insuffisante de leur habitation (environ 14 %). Par contre, on note un écart dans les pourcentages chez les propriétaires éprouvant des besoins impérieux : la proportion de ceux qui ont de tels besoins à cause de la qualité de leur logement était d'environ 20 % dans les AR et d'à peu près 18 % dans l'ensemble du Canada.

Approximativement 17 % des ménages des AR ayant des besoins impérieux en matière de logement occupaient une habitation non conforme à au moins deux des trois normes, contre 20 % des ménages canadiens qui se trouvaient dans la même situation.

CONCLUSION

En 2006, on dénombrait 111 agglomérations de recensement (AR) au Canada. Ces centres de taille moyenne avaient entre 3 600 et 43 700 ménages environ. De 2001 à 2006, le taux de croissance du nombre de ménages variait beaucoup d'une AR à l'autre. Les 25 AR ayant pris le plus d'expansion ont vu leur nombre de ménages augmenter de 15 % en moyenne, alors que la hausse moyenne était d'un peu plus de 1 % dans les 25 AR ayant enregistré les plus faibles taux de croissance, dont huit comptaient en 2006 un moins grand nombre de ménages qu'en 2001.

Les frais de logement et le revenu des ménages étaient, dans les AR s'étant développées le plus rapidement, supérieurs d'environ 17 % à ceux qu'on enregistrait dans les AR ayant connu une croissance moyenne. Quant à la proportion moyenne de ménages aux prises avec des besoins impérieux en matière de logement, elle était, dans les AR les plus florissantes (9,3 %), inférieure à celle des AR qui avaient un taux de croissance moyen (11,2 %) et à celles ayant le moins pris d'expansion (10,5 %).

Tableau 6 Pourcentage des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, selon leur statut d'occupation et la norme non respectée, 2006*

		Logement non conforme à la norme de l'abordabilité	Logement non conforme à la norme de la taille	Logement non conforme à la norme de la qualité
Au Canada	**Tous statuts d'occupation confondus**	**89,5 %**	**15,2 %**	**15,0 %**
	Ménages propriétaires	88,2 %	9,6 %	17,6 %
	Ménages locataires	90,3 %	18,1 %	13,6 %
Dans les AR	**Tous statuts d'occupation confondus**	**93,2 %**	**7,8 %**	**15,7 %**
	Ménages propriétaires	90,0 %	4,7 %	20,4 %
	Ménages locataires	94,5 %	9,0 %	13,8 %

* La somme des chiffres de chaque rangée n'égale pas 100 % parce que certains ménages occupent un logement non conforme à plus d'une norme.

Annexe – Tableau 1 Agglomérations de recensement (AR) de 2006 classées selon leur taux de croissance ou de décroissance de 2001 à 2006

	Nombre de logements privés occupés (100 % de l'échantillon) #	AR dont les limites ont changé	Rang selon la croissance (sur un total de 111 AR)	Groupe selon la croissance [1]	Taux de croissance ou de décroissance du nombre de ménages de 2001 à 2006 [2] %	Rang selon la taille (sur un total de 111 AR	Groupe selon la taille [3]	Nombre de ménages privés [4] #	Nombre de ménages privés ayant des besoins impérieux en matière de logement #	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement %	Revenu annuel moyen des ménages avant impôt $	Frais de logement mensuels moyens $	RFLR (rapport frais de logement-revenu) moyen %
Canada, toutes régions confondues	12 435 520				7,5 %			11 766 145	1 494 395	12,7 %	72 391	905	21,8
Canada, toutes les AR	1 689 163				7,2 %			1 618 130	170 840	10,6 %	63 445	768	20,6
Groupes selon la taille													
Les 25 AR les plus grandes	795 383				8,3 %			759 645	84 250	11,1 %	63 934	789	21,1
Les AR de taille moyenne	761 207				6,1 %			730 125	73 495	10,1 %	62 642	744	20,2
Les 25 AR les plus petites	132 573				6,2 %			128 315	13 070	10,2 %	65 127	791	20,5
Groupes selon le taux de croissance													
Les 25 AR ayant les plus forts taux	452 924				14,6 %			433 970	40 400	9,3 %	71 525	877	20,8
Les AR ayant un taux moyen	947 150				5,8 %			908 380	101 405	11,2 %	60 941	746	20,8
Les 25 AR ayant les plus faibles taux ou un taux négatif	289 089				1,2 %			275 735	29 010	10,5 %	58 981	670	19,6
Agglomérations de recensement													
Okotoks (Alb.)	5 759	A	1	1	57,0 %	93	3	5 565	465	8,4 %	93 682	1 277	22,3
Wood Buffalo (Alb.)	18 395	A	2	1	30,3 %	34	2	17 320	1 700	9,8 %	136 506	1 595	19,2
Red Deer (Alb.)	32 664	A	3	1	25,5 %	13	1	31 670	2 845	9,0 %	80 041	958	20,8
Grande Prairie (Alb.)	25 974	A	4	1	24,8 %	20	1	24 575	2 110	8,6 %	95 592	1 130	20,2
Canmore (Alb.)	4 778	A	5	1	19,0 %	104	3	4 570	400	8,8 %	104 085	1 241	23,6
Lloydminster (Alb./Sask.)	10 236	A	6	1	15,7 %	62	2	9 945	635	6,4 %	81 826	937	19,4
Joliette (Qué.)	19 253	A	7	1	15,1 %	32	2	18 675	2 015	10,8 %	52 630	626	21,9
Medicine Hat (Alb.)	27 882		8	1	14,4 %	17	1	26 855	1 490	5,5 %	70 870	789	18,9
Yellowknife (T.N.-O.)	6 616		9	1	14,2 %	85	2	6 425	610	9,5 %	114 539	1 466	20,2
Saint-Jean-sur-Richelieu (Qué.)	36 700		10	1	13,3 %	8	1	35 775	3 025	8,5 %	59 238	728	20,7
Fort St. John (C.-B.)	9 711	A	11	1	12,7 %	65	2	9 360	790	8,4 %	84 700	1 015	20,1
Saint-Georges (Qué.)	13 407	A	12	1	12,4 %	51	2	12 955	970	7,5 %	56 213	606	19,6
Courtenay (C.-B.)	21 293	A	13	1	11,9 %	27	2	20 380	1 900	9,3 %	61 504	756	21,0
Granby (Qué.)	29 246	A	14	1	11,6 %	16	1	28 510	2 365	8,3 %	56 605	659	20,3
Collingwood (Ont.)	7 318		15	1	11,3 %	77	2	7 035	1 105	15,7 %	70 867	949	25,2
Lethbridge (Alb.)	37 166	A	16	1	11,1 %	6	1	35 650	3 440	9,6 %	66 067	834	21,4

Annexe – Tableau 1 (suite) Agglomérations de recensement (AR) de 2006 classées selon leur taux de croissance ou de décroissance de 2001 à 2006

	Nombre de logements privés occupés (100 % de l'échantillon) #	AR dont les limites ont changé	Rang selon la croissance (sur un total de 111 AR)	Groupe selon la croissance [1]	Taux de croissance ou de décroissance du nombre de ménages de 2001 à 2006 [2] %	Rang selon la taille (sur un total de 111 AR	Groupe selon la taille [3]	Nombre de ménages privés [4] #	Nombre de ménages privés ayant des besoins impérieux en matière de logement #	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement %	Revenu annuel moyen des ménages avant impôt $	Frais de logement mensuels moyens $	RFLR (rapport frais de logement-revenu) moyen %
Whitehorse (Yuk.)	9,332		17	1	11,1 %	68	2	9 060	1 350	14,9 %	78 619	947	20,0
Centre Wellington (Ont.)	9 543	A	18	1	11,0 %	66	2	9 125	935	10,2 %	84 868	1 080	20,5
Chilliwack (C.-B.)	31 645	A	19	1	10,9 %	14	1	28 610	3 015	10,5 %	62 612	907	22,9
Drummondville (Qué.)	33 712	A	20	1	10,3 %	11	1	32 805	3 005	9,2 %	52 326	617	20,3
Kawartha Lakes (Ont.)	29 509		21	1	10,2 %	15	1	27 890	3 625	13,0 %	67 663	887	22,0
Parksville (C.-B.)	12 193		22	1	10,1 %	55	2	11 825	1 030	8,7 %	57 874	730	20,0
Camrose (Alb.)	6 725	A	23	1	%	84	2	6 585	490	7,4 %	63 326	809	22,0
Squamish (C.-B.)	5 714		24	1	9,6 %	94	3	5 345	370	6,9 %	75 179	1 143	23,1
Brooks (Alb.)	8 153	A	25	1	9,1 %	71	2	7 460	715	9,6 %	82 059	930	19,8
Nanaimo (C.-B.)	38 801		26	2	9,0 %	3	1	36 705	4 510	12,3 %	60 424	845	23,0
Ingersoll (Ont.)	4 572	A	27	2	8,9 %	108	3	4 455	350	7,9 %	68 841	896	20,4
Dolbeau-Mistassini (Qué.)	6 367		28	2	8,7 %	89	3	6 290	515	8,2 %	50 269	596	21,4
Rivière-du-Loup (Qué.)	10 584	A	29	2	8,5 %	60	2	10 370	720	6,9 %	53 467	602	18,6
Fredericton (N.-B.)	34 889		30	2	8,4 %	9	1	33 435	3 900	11,7 %	66 026	781	20,1
Woodstock (Ont.)	14 383	A	31	2	8,4 %	45	2	13 960	1 095	7,8 %	66 290	907	21,5
Vernon (C.-B.)	23 043		32	2	8,1 %	25	1	21 055	2 500	11,9 %	62 700	835	22,8
Midland (Ont.)	14 223		33	2	8,1 %	46	2	13 720	2 070	15,1 %	60 322	872	23,5
Campbell River (C.-B.)	14 956	A	34	2	8,0 %	44	2	14 200	1 400	9,9 %	62 634	783	20,2
Cold Lake (Alb.)	4 314	A	35	2	7,7 %	109	3	4 225	200	4,7 %	85 597	1 031	18,3
Victoriaville (Qué.)	20 589	A	36	2	7,6 %	28	2	20 055	1 765	8,8 %	52 582	592	19,4
Leamington (Ont.)	17 276		37	2	7,5 %	38	2	16 465	1 630	9,9 %	73 786	897	20,1
Duncan (C.-B.)	16 825		38	2	7,3 %	39	2	15 580	1 835	11,8 %	61 666	783	21,3
Kamloops (C.-B.)	38 101	A	39	2	7,1 %	4	1	35 550	3 875	10,9 %	66 664	856	21,3
Orillia (Ont.)	16 326	A	40	2	7,1 %	41	2	15 365	2 605	17,0 %	61 420	909	24,2
Tillsonburg (Ont.)	6 374		41	2	7,1 %	88	3	6 240	585	9,4 %	64 363	833	21,1
Petawawa (Ont.)	5 329		42	2	7,0 %	99	3	5 265	300	5,7 %	71 163	834	17,5
Brandon (Man.)	20 352	A	43	2	6,9 %	30	2	19 600	1 640	8,4 %	59 893	700	19,9

Annexe – Tableau 1 (suite) Agglomérations de recensement (AR) de 2006 classées selon leur taux de croissance ou de décroissance de 2001 à 2006

	Nombre de logements privés occupés (100 % de l'échantillon) #	AR dont les limites ont changé	Rang selon la croissance (sur un total de 111 AR)	Groupe selon la croissance [1]	Taux de croissance ou de décroissance du nombre de ménages de 2001 à 2006 [2] %	Rang selon la taille (sur un total de 111 AR	Groupe selon la taille [3]	Nombre de ménages privés [4] #	Nombre de ménages privés ayant des besoins impérieux en matière de logement #	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement %	Revenu annuel moyen des ménages avant impôt $	Frais de logement mensuels moyens $	RFLR (rapport frais de logement-revenu) moyen %
Alma (Qué.)	13 727	A	44	2	6,9 %	48	2	13 380	1 220	9,1 %	56 810	627	19,6
Bay Roberts (T.-N.-L.)	3 929	A	45	2	6,7 %	110	3	3 835	440	11,5 %	55 121	571	18,9
Saint-Hyacinthe (Qué.)	24 423	A	46	2	6,6 %	21	1	23 595	2 060	8,7 %	53 194	628	20,4
Hawkesbury (Ont./Qué.)	5 341	A	47	2	6,6 %	97	3	5 205	1 295	24,9 %	46 767	684	25,8
Kentville (N.-É.)	10 669		48	2	6,4 %	59	2	10 210	1 120	11,0 %	53 962	682	21,3
Grand Falls-Windsor (T.-N.-L.)	5 314	A	49	2	6,4 %	100	3	5 165	620	12,0 %	57 424	670	20,3
Pembroke (Ont.)	9 409	A	50	2	6,3 %	67	2	9 125	1 350	14,8 %	60 112	745	21,3
Port Hope (Ont.)	6 287		51	2	6,3 %	90	3	6 035	510	8,5 %	71 386	948	21,7
Charlottetown (Î.-P.-É.)	23 377	A	52	2	6,2 %	24	1	22 455	2 715	12,1 %	61 508	806	22,3
Rimouski (Qué.)	20 499	A	53	2	6,2 %	29	2	19 825	1 675	8,4 %	56 061	616	19,3
Sault Ste. Marie (Ont.)	33 725		54	2	6,1 %	10	1	32 290	3 250	10,1 %	64 389	697	19,4
Truro (N.-É.)	18 779		55	2	6,1 %	33	2	17 830	1 935	10,9 %	54 248	635	20,2
Norfolk (Ont.)	24 238		56	2	5,7 %	23	1	22 855	2 145	9,4 %	65 799	827	20,8
Rouyn-Noranda (Qué.)	17 411	A	57	2	5,7 %	36	2	17 075	1 720	10,1 %	55 471	607	19,6
Corner Brook (T.-N.-L.)	10 530	A	58	2	5,6 %	61	2	10 315	1 340	13,0 %	58 116	652	19,7
Dawson Creek (C.-B.)	4 651	A	59	2	5,6 %	106	3	4 515	585	13,0 %	63 975	801	21,8
Belleville (Ont.)	37 211		60	2	5,4 %	5	1	35 995	5 045	14,0 %	62 107	836	22,2
Sept-Îles (Qué.)	11 720	A	61	2	5,4 %	57	2	10 790	750	7,0 %	63 163	624	17,5
North Bay (Ont.)	26 216	A	62	2	5,3 %	18	1	25 370	3 800	15,0 %	63 065	855	23,5
Wetaskiwin (Alb.)	4 765		63	2	5,3 %	105	3	4 605	540	11,7 %	61 089	750	22,3
Cowansville (Qué.)	5 339	A	64	2	5,1 %	98	3	5 240	320	6,1 %	50 931	603	19,1
Stratford (Ont.)	12 875	A	65	2	4,9 %	53	2	12 495	1 255	10,0 %	66 849	882	21,5
Lachute (Qué.)	5 215		66	2	4,8 %	102	3	5 100	680	13,3 %	47 658	602	22,7
Salmon Arm (C.-B.)	6 602	A	67	2	4,7 %	86	2	6 250	685	11,0 %	58 819	774	21,0
Estevan (Sask.)	4 626	A	68	2	4,7 %	107	3	4 495	300	6,7 %	80 436	764	18,0
Cobourg (Ont.)	7 299		69	2	4,6 %	78	2	7 095	760	10,7 %	66 058	905	21,9
Cornwall (Ont.)	24 340		70	2	4,4 %	22	1	23 355	3 760	16,1 %	55 590	749	23,2

Annexe – Tableau 1 (suite) Agglomérations de recensement (AR) de 2006 classées selon leur taux de croissance ou de décroissance de 2001 à 2006

	Nombre de logements privés occupés (100 % de l'échantillon) #	AR dont les limites ont changé	Rang selon la croissance (sur un total de 111 AR)	Groupe selon la croissance [1]	Taux de croissance ou de décroissance du nombre de ménages de 2001 à 2006 [2] %	Rang selon la taille (sur un total de 111 AR	Groupe selon la taille [3]	Nombre de ménages privés [4] #	Nombre de ménages privés ayant des besoins impérieux en matière de logement #	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement %	Revenu annuel moyen des ménages avant impôt $	Frais de logement mensuels moyens $	RFLR (rapport frais de logement-revenu) moyen %
New Glasgow (N.-É.)	15 052		71	2	4,2 %	43	2	14 485	1 485	10,3 %	53 881	620	20,2
Penticton (C.-B.)	19 408	A	72	2	4,0 %	31	2	17 895	1 995	11,1 %	57 180	773	22,5
Thompson (Man.)	4 875	A	73	2	4,0 %	103	3	4 775	460	9,6 %	78 716	767	17,1
Chatham-Kent (Ont.)	43 708		74	2	3,9 %	1	1	41 405	5 320	12,8 %	63 489	789	20,9
Sorel-Tracy (Qué.)	21 457	A	75	2	3,9 %	26	2	21 035	2 085	9,9 %	54 912	562	18,4
Salaberry-de-Valleyfield (Qué.)	17 514		76	2	3,7 %	35	2	17 105	2 180	12,7 %	52 831	630	21,2
Owen Sound (Ont.)	13 408		77	2	3,6 %	50	2	12 945	1 775	13,7 %	60 147	791	22,6
Powell River (C.-B.)	7 274	A	78	2	3,6 %	80	2	6 995	665	9,5 %	57 849	674	19,2
Shawinigan (Qué.)	26 058	A	79	2	3,4 %	19	1	25 315	2 970	11,7 %	47 160	534	20,6
Baie-Comeau (Qué.)	12 601	A	80	2	3,4 %	54	2	12 365	755	6,1 %	66 655	647	16,4
Amos (Qué.)	7 298	A	81	2	3,4 %	79	2	6 985	470	6,7 %	59 648	579	17,1
Temiskaming Shores (Ont.)	5 406	A	82	2	3,3 %	96	3	5 185	650	12,5 %	59 733	700	19,5
Brockville (Ont.)	16 382	A	83	2	3,2 %	40	2	15 765	1 765	11,2 %	64 313	792	20,7
Matane (Qué.)	7 486	A	84	2	3,2 %	75	2	7 235	565	7,8 %	48 591	536	18,8
Sarnia (Ont.)	36 846		85	2	3,1 %	7	1	35 405	4 110	11,6 %	74 268	815	19,6
Summerside (Î.-P.-É.)	6 556		86	2	3,1 %	87	3	6 450	785	12,2 %	51 423	710	22,1
Portage la Prairie (Man.)	7 717		87	3	3,0 %	72	2	7 030	580	8,3 %	55 926	612	17,9
Elliot Lake (Ont.)	5 647		88	3	2,8 %	95	3	5 495	915	16,7 %	47 062	566	20,7
Yorkton (Sask.)	7 505		89	3	2,7 %	74	2	7 155	610	8,5 %	52 748	658	21,0
Swift Current (Sask.)	7 238		90	3	2,7 %	82	2	6 880	475	6,9 %	60 256	678	20,0
Val-d'Or (Qué.)	13 562		91	3	2,4 %	49	2	12 930	1 365	10,6 %	58 099	636	19,5
Cranbrook (C.-B.)	9 946		92	3	2,4 %	63	2	9 575	845	8,8 %	63 946	754	19,8
Cape Breton (N.-É.)	43 101		93	3	2,3 %	2	1	40 940	6 610	16,1 %	51 356	603	21,1
Prince George (C.-B.)	32 808		94	3	2,2 %	12	1	31 580	2 760	8,7 %	71 979	815	19,5
Edmundston (N.-B.)	9 257		95	3	2,2 %	69	2	8 925	755	8,5 %	52 661	619	19,5
Prince Albert (Sask.)	15 500		96	3	2,0 %	42	2	14 650	1 595	10,9 %	61 110	744	21,5

Annexe – Tableau 1 (suite) Agglomérations de recensement (AR) de 2006 classées selon leur taux de croissance ou de décroissance de 2001 à 2006

	Nombre de logements privés occupés (100 % de l'échantillon) #	AR dont les limites ont changé	Rang selon la croissance (sur un total de 111 AR)	Groupe selon la croissance [1]	Taux de croissance ou de décroissance du nombre de ménages de 2001 à 2006 [2] %	Rang selon la taille (sur un total de 111 AR	Groupe selon la taille [3]	Nombre de ménages privés [4] #	Nombre de ménages privés ayant des besoins impérieux en matière de logement #	Fréquence des besoins impérieux en matière de logement %	Revenu annuel moyen des ménages avant impôt $	Frais de logement mensuels moyens $	RFLR (rapport frais de logement-revenu) moyen %
Miramichi (N.-B.)	9 896	A	97	3	2,0 %	64	2	9 300	760	8,2 %	54 064	598	18,5
Timmins (Ont.)	17 381		98	3	1,9 %	37	2	17 070	2 215	13,0 %	68 066	785	20,3
Port Alberni (C.-B.)	10 818	A	99	3	1,7 %	58	2	10 215	965	9,4 %	56 541	639	18,5
Bathurst (N.-B.)	12 992	A	100	3	1,5 %	52	2	12 575	1 215	9,7 %	54 994	560	17,7
Williams Lake (C.-B.)	7 548	A	101	3	1,0 %	73	2	7 130	575	8,1 %	65 550	719	18,0
Moose Jaw (Sask.)	14 123		102	3	0,7 %	47	2	13 695	1 200	8,8 %	56 710	667	20,3
Thetford Mines (Qué.)	11 726	A	103	3	0,3 %	56	2	11 400	835	7,3 %	47 409	513	18,4
Campbellton (N.-B./Qué.)	7 336	A	104	3	-0,1 %	76	2	6 590	850	12,9 %	49 933	560	20,0
La Tuque (Qué.)	6 248	A	105	3	-1,0 %	92	3	5 445	385	7,1 %	50 987	541	17,6
Kenora (Ont.)	6 251		106	3	-1,0 %	91	3	6 145	545	8,9 %	68 752	816	19,5
North Battleford (Sask.)	7 246	A	107	3	-1,2 %	81	2	6 960	755	10,8 %	54 155	679	21,8
Terrace (C.-B.)	7 189		108	3	-1,5 %	83	2	6 815	745	10,9 %	62 011	716	19,5
Quesnel (C.-B.)	9 138		109	3	-3,1 %	70	2	8 565	600	7,0 %	66 640	650	16,7
Kitimat (C.-B.)	3 627		110	3	-4,4 %	111	3	3 560	145	4,1 %	79 648	685	13,9
Prince Rupert (C.-B.)	5 289		111	3	-7,3 %	101	3	5 110	710	13,9 %	61 392	754	21,1

Source : Statistique Canada (estimations fondées sur les données du Recensement de 2006)

[1] Pourcentages calculés selon les chiffres sur la population de 2001, rajustés en fonction des limites des AR de 2006.

[2] Groupe selon la croissance : 1 = les 25 AR ayant les plus forts taux de croissance; 2 = les AR ayant un taux de croissance moyen; 3 = les 25 AR ayant les plus faibles taux de croissance ou un taux négatif.

[3] Groupe selon la taille : 1 = les 25 AR les plus grandes; 2 = les AR de taille moyenne; 3 = les 25 AR les plus petites.

[4] Ménages privés non agricoles, non membres d'une bande et vivant hors réserve qui ont un revenu positif et dont le rapport frais de logement-revenu (RFLR) est inférieur à 100 %.

REMERCIEMENTS

La SCHL contribue au financement de la collecte de données sur le logement pour le Recensement du Canada et les enquêtes de Statistique Canada. L'information de Statistique Canada est utilisée avec la permission de l'organisme. Il est interdit aux utilisateurs de reproduire les données et de les rediffuser, telles quelles ou modifiées, à des fins commerciales sans le consentement exprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et, le cas échéant, de Statistique Canada. On peut se renseigner sur l'éventail des données de Statistique Canada auprès des bureaux régionaux de l'organisme, sur son site Web (www.statcan.gc.ca) ou encore par téléphone, en composant, sans frais, le 1-800-263-1136.

Pour obtenir davantage d'information au sujet des données sur le logement de la SCHL fondées sur les résultats des recensements, veuillez vous référer au *Logement au Canada en ligne* sur le site Web de la Société, **www.schl.ca.** Pour toute question concernant le présent document, pour formuler des observations à son égard ou pour suggérer des sujets de recherche, merci de bien vouloir nous contacter, soit par courriel, à l'adresse HiCO-LaCel@schl.ca, soit par la poste, à l'adresse suivante :

Politiques et recherche
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Auteur : Willa Rea, Politiques et recherche, SCHL

Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la ***Loi nationale sur l'habitation,*** le gouvernement du Canada verse des fonds à la SCHL afin de lui permettre de faire de la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et d'en publier et d'en diffuser les résultats.

Le présent Point en recherche fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets ***Le Point en recherche*** et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web au

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1-800-668-2642
Télécopieur : 1-800-245-9274

©2011, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL 08-06-11

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.

67317